

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du : 26 JUIN 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Anne-Sophie RIGault, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINNSEN par M. Paul-Roger GONTARD
Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO
M. Cyril BEYNET par M. David FOURNIER
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM
Mme Kamila BOUHASSANE par Mme Lilou QUENNESSON
M. Thierry VALLEJOS par Mme Joanne TEXTORIS
Mme Annick WALDER par M. Christian ROCCI
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGault
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA

ETAIENT ABSENT(E)S :

Mme Laurence ABEL RODET

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

45

FINANCES : Caisse de Crédit Municipal : Compte rendu d'activité - Compte Financier 2024 et Budget 2025.

M. FOURNIER

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

La Caisse de Crédit Municipal d'Avignon est un établissement public communal de crédit et d'aide sociale, administré sous le contrôle du Conseil d'Orientation et de Surveillance qui est présidé de droit par le Maire d'Avignon et composé de 4 élus de la Ville sur 10 membres (dont le vice-président du conseil).

Il a été créé en 1610 sous la forme d'un Mont de Piété ; en 1984, la loi bancaire lui a donné le statut d'établissement de crédit et en 1992, la loi portant réforme des Caisses de Crédit Municipal, réaffirma son rôle social et définit son statut d'Etablissement Public Communal.

Conformément aux obligations en vigueur, un rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière de la Caisse de Crédit Municipal est présenté devant le Conseil municipal.

L'activité du Crédit Municipal d'Avignon en quelques chiffres pour l'année 2024

Le rapport détaillé est joint à la présente délibération.

- 28 agents
- 5 sites (2 sur Avignon, 1 sur Carpentras, 1 sur Valence, 1 sur Arles).
- L'établissement est propriétaire des murs partout sauf à Valence.
- Plus de 38 millions de bilan (34.5 fin 2023).
- Plus de 200 millions de flux financiers par an.
- Des fonds propres s'élevant à près de 10 millions d'euros (9.930 millions d'euros), après intégration du résultat 2024 de 310 575 € (153 866 € en 2023).
- Des ratios répondant à toutes les exigences réglementaires.
- Tous les risques de perte sur créances douteuses (sur les prêts personnels essentiellement) sont provisionnés à 75 %.
- 16 579 contrats de prêts sur gages en cours (15 494 fin 2023) pour 14 570 k€ (10 936 K€ fin 2023), représentant plus de 40 000 opérations par an sur 4 agences.

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

- 1653 contrats de prêts personnels en cours pour 19,135 millions d'euros (activité en baisse en 2024) dont 455 k€ de microcrédits personnels.
- 2078 comptes à vue, 1076 livrets de dépôt, 284 comptes à terme. Le montant total des fonds collectés est en légère hausse et dépasse les 24.5 millions d'euros.

Le compte financier 2024 de la Caisse de Crédit Municipal d'Avignon fait apparaître

- Une amélioration du produit net bancaire (+7.38 %) grâce à la maîtrise des charges bancaires et à la progression des recettes des prêts (sur gages et personnels).
- Des frais généraux bien maîtrisés malgré les nouvelles dépenses, la hausse étant limitée à 2.86 %.
- Un excellent résultat après impôt sur les sociétés de 311 k€.
- Le coefficient d'exploitation de l'exercice est proche de la norme habituelle (fixée à 80 %) : il s'améliore encore en passant de 91.46 % en 2022 à 84.92 % en 2023 et 81.39 % pour 2024.
- Les dépôts des clients avec près de 24.5 millions d'euros, représentent 65 % des ressources et permettent de couvrir l'activité de prêt à 71 %.
- La forte hausse de l'activité de prêt contraint l'établissement à avoir recours à l'emprunt, notamment auprès d'autres Caisses de crédit municipal (Dijon, Toulon).

Faits marquants de l'activité 2024

- L'activité de prêt sur gages, fortement ralentie par la crise sanitaire en 2020, reste soutenue depuis 2021 dans un contexte favorable de hausse du cours de l'or. La production est plus forte qu'en 2023 et l'encours augmente de plus de 33 % en montant et plus de 7% en nombre. Le prêt sur gages moyen est passé de 783 à 1190 € (+46.56 %). 1190 nouveaux clients ont été enregistrés dans l'année (contre 783 en 2023) ; 8395 nouveaux contrats ont été souscrits contre 6874 en 2023. Les agents ont réalisé sur l'année plus de 40 000 opérations sur nos 4 sites, soit 177 par jour travaillé.
- S'agissant des prêts personnels, la production progresse depuis 2018, notamment grâce au développement des partenariats avec des courtiers. L'encours dépasse désormais les 20 millions d'euros. L'encours des microcrédits lancés fin 2015 ainsi que la production diminuent en raison de la mauvaise qualité des dossiers et des risques, le cautionnement du Fonds de Cohésion Sociale étant limité à 50 % du capital et des intérêts restants dus.
- Toutes les mises en conformité nécessaires sont réalisées en fonction des évolutions, ainsi que les contrôles internes. L'audit est confié à un cabinet indépendant (PWC jusqu'en 2024 et EY à compter de 2025) et les comptes sont surveillés et approuvés par un Commissaire aux comptes.
- Un défi technique et financier de taille a été relevé avec succès : la mise en place obligatoire en 2025 de « l'instant paiement » (virement instantané) et des obligations de haute disponibilité (24h/24), haute performance et haute sécurité en matière bancaire.

On note une évolution positive à tous points de vue avec renforcement des partenariats grâce à des agents compétents et impliqués.

Le Budget 2025

Le budget avec les commentaires complets, visé par la Préfecture, est joint au dossier.

La section d'investissement s'élève à 767 575 €.

Il est prévu des crédits pour le remboursement d'emprunts en cours, l'acquisition de mobilier et de matériel, notamment le renouvellement des caisses automatiques et des spectromètres, des logiciels et dépenses de mise à jour du site bancaire, du matériel informatique, des travaux d'aménagement des locaux de Carpentras et Valence.

Bien qu'un emprunt soit prévu au budget, sauf nécessité, il ne sera pas réalisé et ces investissements seront alors autofinancés grâce aux amortissements et aux fonds propres de l'établissement.

La section de fonctionnement constitue la partie essentielle du budget soit 4 953 510 €.

Les crédits ouverts en dépenses sont supérieurs de 20.56 % au réalisé 2024 (4 108 642 €) afin de tenir compte de l'évolution des prix, des traitements des agents, des amortissements et provisions et des dépenses liées à la mise en place des nouvelles dispositions réglementaires notamment sur les virements instantanés.

L'augmentation attendue des recettes de l'activité des prêts sur gages, en forte progression, permettra de compenser l'augmentation des dépenses.

Ce budget 2025 s'élève donc au total à 5 721 085 € (5 239 014 € en 2024) et est présenté en équilibre.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,
Vu le code monétaire et financier et notamment l'article L. 514-2.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Administration générale, finances et personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- PREND ACTE de la présentation du Compte rendu d'activité 2024 de la Caisse de Crédit Municipal d'Avignon et du Budget primitif 2025.

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

PREND ACTE

Le Maire

Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance

Mme Marie-Anne BERTRAND

PARVENU A LA PREFECTURE LE 02/07/2025

ACTE PUBLIE LE 03/07/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :